



RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

-

EXERCICE 2021

BELMONT-SUR-LAUSANNE, LE 27 MAI 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
PREAMBULE	5
COMPTE-RENDU DE LA VISITE.....	6
Visite de l'ASEL.....	6
I. ETUDE DES PRÉAVIS CLÔTURÉS EN 2021.....	7
Collecteur chemin du plan	7
II. QUESTIONS PARTICULIÈRES	7
e-factures : le volume de factures émises étant toujours aussi conséquent d'année en année, avez-vous étudié le coût/bénéfice de souscrire à un système d'e-factures tel que e-bill ou autre ?	7
cyber-administration : Quelles sont les priorités fixées par Belmont concernant le projet commun regroupant différentes communes et partenaires privés ?	7
Site internet : Quand est-il prévu de mettre un système de réservation en ligne avec accès public au calendrier des disponibilités pour les locaux de la commune (Grande Salle, Refuge des Bas-Monts, Refuge de Malatête) ?.....	8
Mobilité : Le rapport de gestion parle essentiellement des transports publics et taxi. Avez-vous étudié la possibilité d'ajouter des zones de parcage de vélo en Arnier ou dans le coin d'en haut ?	8
Le guichet cartographique SIGIP donne accès à une quantité restreinte de données que le portail cantonal ne propose pas. A qui le guichet cartographique de SIGIP offre-t-il un service pertinent ? Qu'en est-il du coût de maintien de cette plateforme ? Qu'en est-il des motifs du retrait de Paudex, autrefois partie prenante ?.....	8
Pour la collecte des déchets, l'offre de Transvoirie s'est révélée être la mieux-disante. Quels sont les éléments qui soutiennent cette conclusion ?	8
Pour la future STEP, étudiez-vous des améliorations de la production de biogaz, d'électricité et de récupération de la chaleur résiduelle. Sont-elles prévues et quantifiées ? Si oui, quelles sont les prévisions ?	8
S'agissant de la gestion des espaces verts, où en est l'effort qui consiste à bannir graduellement les pesticides ?	9
Avez-vous prévu une aide au financement de bornes de recharge privée pour les véhicules électriques ?.....	9
PAco, le point du dézouage qui est mentionné dans le rapport reste flou, pour quelles raisons sommes-nous passés de commune sous-dimensionnée à surdimensionnée puis enfin sous-dimensionnée à nouveau ?	9
PAco, quelle était la situation à la fin 2021 et qu'a-t-il prévu pour les propriétaires touchés ?.....	9
PAco pourquoi la commune est-elle soumise a tant d'instabilité pour la mise en place de ses choix ? n'avons pas de moyen de planifier les modifications de directives ou du moins anticiper les tendances ?	9
PALM pourquoi les communes partenaires ont renoncé à une version 2021 ?.....	9
ETUDE DU RAPPORT DE GESTION 2021	10
I. DAGSP - DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	10
Introduction.....	10
Administration générale	10
Entreprises.....	10

Statistiques de la population	10
Résidences secondaires	10
Ressources humaines	10
Absences.....	11
Caisse intercommunale de pensions.....	11
Statistiques du personnel	11
Ordre public	11
Association de communes Sécurité Est Lausannois.....	11
Projet CoRe.....	11
Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS).....	11
Protection civile.....	11
Forêt.....	12
II. DFMI - DIRECTION DES FINANCES, DE LA MOBILITÉ ET DE L'INFORMATIQUE.....	12
Finances	12
Informatique.....	12
Transport.....	13
III. DJAS – DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES AFFAIRES SOCIALES	14
Affaires scolaires	14
Accueil de l'enfance	15
<i>Structure d'accueil familial de jour.....</i>	15
<i>Centre de vie enfantine « Les Moussaillons »</i>	16
Affaires sociales	17
<i>Prévoyance et aide sociale</i>	17
Affaires culturelles, sportives et loisirs	17
<i>Sociétés et associations locales.....</i>	17
IV. DTSI – DIRECTION DES TRAVAUX ET DES SERVICES INDUSTRIELS	18
Travaux et Services industriels	18
SIGIP.....	18
<i>Réfection de la Route Burennoz-Chaffeises.....</i>	18
<i>Collecte des déchets.....</i>	19
<i>Baisse du volume des déchets verts collectés à partir de 2017 et 4R.....</i>	19
<i>Future STEP.....</i>	19
<i>Gestion des espaces verts.....</i>	19
Socosev.....	20
V. DUD – DIRECTION DE L'URBANISME ET DES DOMAINES	20
Service technique.....	20
Police des constructions.....	20
<i>Cour de droit administratif et public (CDAP)</i>	21
<i>Surveillance des chantiers (installation et échafaudages).....</i>	22
Energies renouvelables.....	22
Commission de salubrité.....	22
Carte des dangers naturels.....	22

Urbanisme	22
<i>Commission consultative d'urbanisme – CCU</i>	22
<i>Commission municipale d'urbanisme – CMU</i>	23
<i>Plan de quartier « Arnier » - Secteur « Musée »</i>	23
<i>Plan partiel d'affectation, Rue des Corbaz</i>	23
<i>Plan d'affectation communal (PAco) – Anciennement Plan général d'affectation (PGA)</i>	23
<i>Groupe de suivi mobilité douce du PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges)</i>	23
<i>Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GTCA)</i>	23
<i>SDEL (Schéma directeur de l'Est lausannois)</i>	24
<i>Etude stratégique d'évolution du paysage de l'est lausannois – Tous à l'est !</i>	24
Bâtiments communaux et Domaines	24
<i>Conciergerie</i>	24
<i>Bâtiment administratif</i>	24
<i>Refuge des Bas-Monts</i>	25
<i>Centre de vie enfantine « Les Moussaillons » - Locaux à la rte des Monts-de-Lavaux 49 et à la rte du Burenos</i>	25
DECHARGE	26

PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG), composée de Messieurs Axel Boggio, président, Alexis Kalogeropoulos, Frédéric Michaud, Alfred Roth et Marc-André Weber s'est réunie à plusieurs reprises entre le 31 janvier et le 2 mai 2022.

La CG a rencontré la Municipalité lors d'une séance de questions le 2 mai 2022.

Le 17 mai, elle a participé à une visite de l'ASEL (Association Sécurité Est Lausannois) dans leurs locaux rue de la Poste 9 à Pully.

Elle remercie les conseillers municipaux et les collaborateurs de l'administration communale pour leur disponibilité ainsi que l'exhaustivité et la qualité des informations délivrées.

L'année 2021 de notre commune de Belmont-sur-Lausanne a été marquée principalement par le renouvellement de ses autorités le 7 mars 2021. Au 1^{er} juillet 2021, le nouveau collège municipal a donc pris ses fonctions, tout comme le Conseil communal, partenaire essentiel et indispensable à une politique de proximité, harmonieuse et dynamique.

Si le Covid a pu démontrer notre vulnérabilité, notre fragilité et a remis en question toutes nos certitudes et nos modes de vie, de faire, de fonctionnement, il nous a aussi permis de mettre en lumière notre formidable capacité de résilience et d'adaptation.

Que ce soit en matière de services à la population, de soutien actif aux familles et à nos seniors, d'environnement, de développement durable, de mobilité, les projets et défis qui attendent notre municipalité durant les cinq années à venir sont d'importance. Elle a à cœur d'être et de rester proche de ses habitants en privilégiant une politique de proximité, moderne et innovante qui s'inscrit bien évidemment dans la diversité et l'inclusion dans quelque domaine que ce soit.

La Municipalité a siégé officiellement à 44 reprises durant l'exercice 2021 (39 en 2020). Les séances de la Municipalité ont lieu le lundi, en principe à 14h00. A l'occasion de ces séances, 872 objets ont été traités (985 en 2020). Ces objets ont généré 868 décisions (961 en 2020). Cependant, un certain nombre de séances particulières a été nécessaire pour traiter les objets soumis au Conseil communal, dont 9 (6 en 2020) par voie de préavis. Aux séances précitées, s'ajoutent les tâches quotidiennes des membres de la Municipalité, qui s'étendent de la gestion des affaires courantes et du patrimoine communal aux multiples séances de travail dans le cadre intercommunal, régional et cantonal.

COMPTE-RENDU DE LA VISITE

Visite de l'ASEL

Cette année, 3 membres de la CG, auxquels se sont joints Mme Ramoni-Perret et M. Marrel, respectivement membre et Président de la CoFin, ainsi que Mme Greiner, Syndique et M. Guignard, président du Conseil communal, ont effectué une visite de la police de Pully et de l'Association Sécurité Est Lausannois. Cette visite était orchestrée par le commandant Dan-Henri Weber. Nous avons eu la chance de pouvoir visiter tout le poste de Pully dont les cellules, les salles d'interrogatoire, les postes de surveillance et avons eu une présentation détaillée du matériel (armes, gilets pare-balles, boucliers, etc...).

Les 46 policiers de l'ASEL (assistés de 7 ASP et 10 civils) interviennent sur les communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont. En tant que membre de l'association, chaque commune dispose d'un membre au Comité de Direction (dont notre syndique est la vice-présidente) et au Conseil intercommunal afin d'assurer un contrôle permanent sur la gestion et la maîtrise des coûts du service de police.

Contrairement à la police d'autres villes comme Lausanne, la police de Pully se distingue par son concept de police de proximité. Elle doit contribuer à améliorer le cadre de vie à l'échelle des quartiers en luttant contre la délinquance et en réduisant le sentiment d'insécurité.

Interventions sur Belmont

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
• Interventions	186	186	240	230
Dont :				
• Troubles et nuisances	29	14	48	42
• A caractère social et demandes assistances	157	172	192	184

La CG tient à remercier le commandant Weber pour son accueil, sa disponibilité et les réponses apportées lors de cette visite.

Cette visite s'est achevée par un souper à l'auberge communale de Belmont en compagnie de la municipalité au grand complet ainsi que quelques employés communaux. Ceci a permis d'échanger sur notre commune dans un climat plus informel qu'à l'accoutumée, ce qui était fort agréable.

EXAMEN DE DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE AU COURS DE L'ANNEE 2021

I. ETUDE DES PRÉAVIS CLÔTURÉS EN 2021

Le préavis bouclé en 2021 ayant retenu l'attention de la Commission de gestion est le préavis 04/2021 - Travaux de réhabilitation des routes des Chaffeises et du Burenos et des infrastructures.

La CG a consulté les classeurs relatifs à ce préavis, mis à sa disposition par le service technique.

Collecteur chemin du plan

Lors de l'attribution du marché public de la RC273- Route des Monts-de-Lavaux deux lots avaient été regroupés. La partie de la route cantonale traversant notre village, ainsi que les travaux de la route Chaffeises-Burenos. Lors de l'attribution du marché public un bureau d'ingénieur avait été choisi, malheureusement l'expérience de notre municipalité avec ce dernier avait été insatisfaisante lors des travaux sur la RC273. Comme ce bureau restait toujours responsable de la seconde partie du lot Chaffeises-Burenos, la municipalité a proposé à ce dernier de prendre en sous-traitance un nouveau bureau d'ingénieur. Cette solution de compromis a évité d'avoir recours à nouveau marché public ralentissant d'autant les travaux, et permis d'avoir des prestations d'une qualité bien meilleure.

II. QUESTIONS PARTICULIÈRES

La CG a formulé par écrit plus de 30 questions pour lesquelles elle a reçu des réponses très fournies lors de la séance de questions réponses avec la Municipalité. Certaines d'entre elles étaient spécifiques au rapport de gestion et leurs réponses sont donc reprises plus loin dans ce document. D'autres d'ordre plus générales, sont résumées ci-dessous

e-factures : le volume de factures émises étant toujours aussi conséquent d'année en année, avez-vous étudié le coût/bénéfice de souscrire à un système d'e-factures tel que e-bill ou autre ?

Des factures avec QR code seront mises en place. Il existe deux grandes catégories de factures : pre et para scolaire qui sera outsourcé. Les factures qui concernent les taxes ne sont émises qu'une fois par année.

cyber-administration : Quelles sont les priorités fixées par Belmont concernant le projet commun regroupant différentes communes et partenaires privés ?

Le projet est peu avancé dans le canton. Pully est pilote pour e-déménagement mais pas Belmont.

Site internet : Quand est-il prévu de mettre un système de réservation en ligne avec accès public au calendrier des disponibilités pour les locaux de la commune (Grande Salle, Refuge des Bas-Monts, Refuge de Malatête) ?

La mise en place d'un système de réservation en ligne fait partie des projets de Belmont en collaboration avec ce qui existe à Pully. De plus nous continuons la GED (Gestion Electronique des Documents) pour le contrôle des habitants mais l'avancement de ce projet est dépendant de la disponibilité de l'archiviste.

Mobilité : Le rapport de gestion parle essentiellement des transports publics et taxi. Avez-vous étudié la possibilité d'ajouter des zones de parcage de vélo en Arnier ou dans le coin d'en haut ?

Plusieurs projets vont être présentés lors du prochain conseil communal mais ne font pas partie du rapport de 2021

Le guichet cartographique SIGIP donne accès à une quantité restreinte de données que le portail cantonal ne propose pas. A qui le guichet cartographique de SIGIP offre-t-il un service pertinent ? Qu'en est-il du coût de maintien de cette plateforme ? Qu'en est-il des motifs du retrait de Paudex, autrefois partie prenante ?

Les informations sont accessibles par tous les citoyens. Chaque commune est responsable de mettre des informations dans le système par couche. Le cadastre sous-terrain est plus confidentiel et n'est pas mis à disposition par défaut mais sur demande si besoin. Le SIGIP fait partie du budget informatique mais la mise à jour des données est ventilée par service. Paudex a quitté non seulement le SIGIP mais toute l'informatique de Pully.

Pour la collecte des déchets, l'offre de Transvoirie s'est révélée être la mieux-disante. Quels sont les éléments qui soutiennent cette conclusion ?

Un appel d'offre selon les règles de marché public a été effectué par un mandataire externe. Trois critères principaux ont été pris en compte lors de l'évaluation de ces offres : Le prix (55%), les références et caractéristiques (25%) et la composante social et développement durable (20%). Il est à noter qu'il n'y a eu que 2 réponses suite à l'appel d'offres.

Pour la future STEP, étudiez-vous des améliorations de la production de biogaz, d'électricité et de récupération de la chaleur résiduelle. Sont-elles prévues et quantifiées ? Si oui, quelles sont les prévisions ?

L'étude de la future STEP est en cours et il est trop tôt pour donner des réponses. De plus, nous sommes dépendants de ce qui va se faire avec Pully mais cela est pris en compte et apparaîtra dans le rapport 2022.

S'agissant de la gestion des espaces verts, où en est l'effort qui consiste à bannir graduellement les pesticides ?

Globalement, la commune privilégie les moyens mécaniques (achat d'une machine pour nettoyer les espaces avec des lames en acier). Sinon nous utilisons les moyens thermiques (chauffage à gaz). La commune n'utilise pas de produits chimiques sauf cas particuliers et très exceptionnels.

Avez-vous prévu une aide au financement de bornes de recharge privée pour les véhicules électriques ?

Il n'y a rien de prévu pour les privés. Il existe un fonds de soutien pour la durabilité mais l'argent public doit aller aux projets publics et non aux privés.

PAco, le point du dézonage qui est mentionné dans le rapport reste flou, pour quelles raisons sommes-nous passés de commune sous-dimensionnée à surdimensionnée puis enfin sous-dimensionnée à nouveau ?

Un tableau est rempli pour le canton qui a fait les calculs. Par deux fois il a changé la méthode de calcul d'où le sous-dimensionnement et le surdimensionnement

PAco, quelle était la situation à la fin 2021 et qu'a-t-il prévu pour les propriétaires touchés ?

Une taxe de 20% est prélevée en cas de changement d'affectation (non constructive vers constructive) d'un terrain qui entre dans un fond commun qui sera utilisé pour dédommagement en cas de changement inverse (constructible à non constructible). 15 à 16 parcelles touchées soit 14 propriétaires. 17'000 m² dézonés.

PAco pourquoi la commune est-elle soumise a tant d'instabilité pour la mise en place de ses choix ? n'avons pas de moyen de planifier les modifications de directives ou du moins anticiper les tendances ?

Les règles du jeu ont changé en cours de route.

PALM pourquoi les communes partenaires ont renoncé à une version 2021 ?

Parce que tous les 4 ans une version doit être faite mais on doit également réaliser ce qui a été décidé. Donc la confédération a dit qu'avant d'en proposer de nouvelles, il fallait réaliser celles qui avaient été acceptées avant.

ETUDE DU RAPPORT DE GESTION 2021

I. DAGSP - DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Introduction

Au 1^{er} juillet 2021 le nouveau collège Municipal a pris ses fonctions et en a profité pour effectuer une nouvelle répartition des dicastères.

Les séances de la Municipalité au nombre de 44 (+5) se sont tenues, en principe, le lundi après-midi.

Concernant les vacances prises en charge par des tiers, la vérification réception des jetons de présences est répartie en semestres 1 (S1) et 2 (S2), en raison de changement de législature.

Administration générale

En raison des tâches diverses et des décisions prises par le Canton, ce service est en constante réorganisation. Les demandes de renseignements sont nombreuses (139), dans l'ensemble, le volume des documents traités est en diminution. Le sondage mandaté par la Municipalité a montré la satisfaction de la population.

Au mois de février, la Municipalité a demandé l'abrogation de la délivrance des actes de mœurs.

Entreprises

Une augmentation de 2 PME a été enregistrée. Le plan de législature prévoit une rencontre avec les responsables des différentes entreprises.

Statistiques de la population

Il est encourageant d'enregistrer une augmentation de la population. Au 31 décembre 2021, 3910 habitants étaient inscrits au Registre du contrôle des habitants. La proportion des citoyens étrangers et suisse reste plus ou moins la même. A quand la barre des 4'000 ?

Résidences secondaires

Depuis 4 ans, le nombre des résidences secondaires diminue (- 30%).

Ressources humaines

Au mois de novembre Mme Aurélie Vergère, cheffe de service, a pris ses fonctions. Une révision profonde du règlement communal est à l'étude. Il sera présenté au début 2022.

Absences

Le logiciel de gestion du temps ne permet pas de faire des statistiques. A partir de +50 heures supp., il y a une discussion avec le responsable ou le municipal concerné.

Caisse intercommunale de pensions

Afin de limiter le coût élevé des primes de l'assurance perte de gain maladie, la Commune a prévu de faire de l'auto-assurance depuis 2022. Après 150 jours d'absence, le 60 % du salaire est assuré par la CIP, le 40 % par la Commune.

Statistiques du personnel

Phase de réorganisation globale. Un tableau des tâches a été créé. Les effectifs peuvent évoluer en fonction des projets à venir. La première échéance est fixée fin 2023.

Ordre public

Les dégâts à la propriété sont malheureusement en hausse (+2). A ce jour, aucun plan communal n'existe contre les incivilités. Toutefois une réflexion globale est en cours auprès de la Municipalité. La police effectue de la prévention dans les classes. Le plan de législature prévoit quelque chose pour l'éco-point d'Arnier.

Association de communes Sécurité Est Lausannois

Le plan ORCA s'est poursuivi durant cette année.

Projet CoRe

Le recrutement est un souci, en effet la sélection s'avère très difficile. Il semble que la police communale est moins attractive que la gendarmerie.

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)

La situation sanitaire n'a fort heureusement pas impacté les effectifs qui restent stables.

Le système de secours est basé sur une structure de milice, il s'agit d'un grand défi pour les prochaines années. La relève semble assurée par l'engagement de jeunes sapeurs.

Protection civile

Forte mobilisation. L'engagement COVID-19 a réuni des hommes et des femmes de toutes professions pour des activités diverses. Souplesse et professionnalisme ont permis de répondre aux souhaits de la population.

Forêt

Le bois de bonne qualité est vendu à une coopérative forestière, le bois de moins bonne qualité est vendu à la Coulette. Vendre le bois aux habitants de Belmont entraînerait une perte d'argent et de plus, à ce jour, il n'y a pas de demande.

II. DFMI - DIRECTION DES FINANCES, DE LA MOBILITÉ ET DE L'INFORMATIQUE

Finances

L'équipe communale travaillant avec notre municipal est maintenant composé de 4 personnes représentant 3,5 EPT dont une personne en CDD prolongé pour apporter du soutien aux nombreuses tâches du service ainsi qu'aux efforts entrepris pour la numérisation des activités.

Le service s'appuie également sur une solution logicielle appelée Abacus pour la gestion des comptes et le suivi budgétaire.

Les principales tâches du service au quotidien restent liées à la tenue de la comptabilité et au traitement des factures, qui sont maintenant toutes numérisées et contrôlées via le système informatique précité.

En 2021 le service des finances a continué sa transformation des processus en mettant en place un mode de validation des factures par dicastère et un suivi budgétaire associé.

Le travail de digitalisation continue avec l'indexation des données finances dans la GED (Gestion Électronique des Documents) et la numérisation des pièces comptables du SDIS. Ce travail de numérisation va continuer avec les autres dicastères.

L'émission de factures papiers reste importante avec plus de 5000 factures envoyées. Le nombre le plus important étant les factures de la taxe déchet, le processus d'édition et mise sous pli a été délégué à la commune de Pully pour bénéficier de l'automatisation déjà en place. Ceci permet de gagner en efficacité et en coût.

Les projets à venir s'inscrivent dans la continuité de la numérisation lancée cette année, ainsi que l'étude d'un nouveau modèle comptable (MCH2), répondant aux futures normes cantonales, ce dernier n'ayant pas pu être initié en 2021. Un autre projet sera lié au renforcement du contrôle des engagements financiers pris sur chaque contrat.

Informatique

L'année 2021 a été marquée par de nombreuses cyberattaques d'entités publiques dans le canton de Vaud et ailleurs en Suisse, ce qui nous amène à nous interroger sur la sécurité des systèmes de notre commune.

Depuis de nombreuses années, la commune de Belmont utilise les services du BIP (Bureau Informatique de Pully), pour gérer le développement et l'exploitation de ses systèmes informatiques. L'avantage d'avoir une équipe informatique dédiée et

compétente permet d'assurer non seulement une bonne gestion mais également d'être au plus proche des problématiques sécuritaires. Même si le risque zéro n'existe pas, il est rassurant de voir que notre commune peut compter sur la proximité d'une équipe d'experts veillant à la sécurité de nos systèmes et à la sensibilisation des collaborateurs communaux aux risques informatiques (gestion des mots de passe, courriel fishing, etc...).

LE BIP compte 9 collaborateurs en charge de l'exploitation de tout le parc informatique des communes de Pully et de Belmont, tant au niveau hardware (serveurs, PC, imprimantes, téléphone, etc...) que logiciels. Le rapport de la municipalité développe plus en détails les chiffres se rapportant à leur activité. Il est à souligner que les services du BIP donnent toujours entière satisfaction à notre municipalité.

Au cours de l'année 2021, en collaboration avec le BIP la municipalité s'est concentrée sur le développement d'outil interne et l'amélioration des processus associés. On peut relever entre autres, l'utilisation du logiciel e-séance pour la gestion des PV de la municipalité, de l'outil de saisie du temps de travail e-2time, l'utilisation du service de messagerie interne Slack et des outils métiers liés au logiciel Abacus.

Plusieurs thèmes restent à couvrir dans le domaine de la cyberadministration. Des rencontres intercommunales ont eu lieu pour initier un projet commun dans ce domaine. La mise en place du service E-déménagement, lancé par le canton et initialement prévu en 2021, a pris du retard en raison d'aspects juridiques à clarifier.

Ainsi parmi les projets à venir, plusieurs d'entre eux se concentreront sur la mise en place de service en ligne pour faciliter les démarches administratives de la population telles que réservation de refuges ou autre. L'amélioration des outils internes continuera également, avec le déploiement de la GED dans les autres services de l'administration.

Transport

L'année 2021 a encore été fortement marquée par les restrictions liées à la crise COVID pour les transports publics lausannois. Néanmoins si la fréquentation reste en deçà de celle de 2019, elle a progressé de 10% sur une année.

Les projets de développement des transports publics continuent malgré cela. En ce qui concerne Belmont, nous pouvons relever l'introduction de Minibus à plus grande capacité sur les lignes traversant ou entourant la commune. Divers autres projets sont détaillés dans le rapport de gestion de la municipalité et nous ne les énumérons pas ici.

Des réflexions sur des projets mobilités au sens plus large, incluant la mobilité douce font partie du programme de législature 2021-2026 et sont en cours de réflexion au

sein du collège municipal. Nous ferons un point plus large sur ce thème lors du rapport de gestion 2022.

III. DJAS – DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Affaires scolaires

Les affaires scolaires sont régies par l'entente intercommunale en matière scolaire pour les établissements primaire et secondaire de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne. Ainsi, le collège de Belmont fait partie de l'Etablissement scolaire de Pully-Paudex-Belmont pour toute la scolarité obligatoire.

COVID-19

Le fonctionnement de l'école a été une nouvelle fois perturbé par les mesures de précaution liées au COVID-19. La fermeture de classes a généré un certain nombre d'incompréhensions et de craintes justifiées de la part des parents. En effet, la gestion et la coordination des décisions de fermeture des classes étaient pilotées au niveau du canton, et l'information aux parents passait via la direction des écoles. Une décision aussi importante que la fermeture d'une classe se devait de reposer sur une stratégie mise en place par l'Office du médecin cantonal, et une seule voie de communication devait être privilégiée.

Effectifs des élèves

	2019		2020		2021	
	Classes	Elèves	Classes	Elèves	Classes	Elèves
Belmont	15	300	16	299	16	304

Service de santé scolaire

A la suite du départ de la doctoresse Fridelance Meloro, une nouvelle doctoresse scolaire a été engagée en septembre 2021 en la personne de Mme Carole Jeangros, pédiatre à Pully.

Devoirs surveillés

A la rentrée scolaire 2020-2021, 11 enfants sont inscrits.

Réfectoire « Midi-Cancoires »

Nbre de places	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Réfectoire	51	46	0	47	56
UAPE	21	21	1	20	19
Pic-nic	6	7	0	5	3
TOTAL	78	74	1	72	78
Tx d'occupation	78%	74%	1%	72%	78%

	2017	2018	2019	2020	2021
Tx d'occupation moyen	78.00%	63.80%	66.20%	63.20%	60.60%

Bibliothèque scolaire

À la suite du départ de la titulaire en juin 2020, le poste était à repourvoir. Une nouvelle « AID » a été engagée dès le mois d'octobre conjointement par la commune, la direction des écoles et une représentante de la bibliothèque cantonale, mais son contrat n'a pas été poursuivi à la fin de la période d'essai.

Dès lors, un accord a pu être trouvé avec le canton pour que la bibliothèque puisse être exploitée durant la période de midi par une auxiliaire engagée directement par la commune, dès le 1er janvier 2022.

Nous espérons ainsi que cette prestation, très appréciée par les enfants, pourra être maintenue avec un peu plus de stabilité.

Camps scolaires

Pas de camps d'une semaine en 2021 en raison d'une part des directives relatives au COVID-19 et d'autre part parce que le chalet des Mosses, où se passent habituellement ces camps, était en travaux jusqu'à fin novembre.

Toutefois, des sorties journalières ont pu être organisées, notamment au chalet du Bois-des-Moulins (de 2 ou 3 jours, selon les volées) et des journées d'initiation au ski de fond aux Mosses pour les 8P, qui ont été animées par l'équipe habituelle du Home école des Mosses.

Accueil de l'enfance

Structure d'accueil familial de jour

À la suite du départ de la titulaire, une nouvelle coordinatrice a été engagée au 1er septembre 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nbre d'AMF agréées	23	22	19	19	18
Nbre d'enfants au 31.12.21	101	110	106	91	82
Nbre d'heures d'accueil	91'219	106'657	104'912	99'548	88'113

82 enfants sont accueillis et 93 enfants sont en liste d'attente.

Valorisation de l'activité d'accueillante

Afin de valoriser ce type d'accueil complémentaire aux structures d'accueil collectif, une réflexion a été initiée depuis 2020. Des groupes de travail ont été constitués, auxquels ont participé le Chef de service de Pully en charge de la structure AFJ,

ainsi que sa coordinatrice. Ces démarches ont abouti en 2021 à différentes mesures qui visent la valorisation de l'activité. Parmi ces mesures, un renforcement du taux d'encadrement subventionné par le canton et une modification du calcul du subventionnement, applicable dès 2022. Ce dernier se basera sur la masse salariale des AMF (jusqu'ici le nombre d'heures d'accueil effectuées), afin de donner les moyens aux réseaux de soutenir les démarches pédagogiques qui encadrent la professionnalisation.

Centre de vie infantine « Les Moussaillons »

Des démarches ont été entreprises afin de créer 5 places supplémentaires dès le 1er janvier 2022 chez les « Grands », pour pouvoir garantir la continuité de la prise en charge au sein de nos structures, portant ainsi le nombre total de places à 49 au lieu de 44. Et cela sans augmentation de coût puisque les locaux actuels disposaient de la capacité suffisante pour répondre aux règles de qualité fixées de l'OAJE.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nursery	82.69%	82.75%	82.65%	73.97%	84.67%
Trotteurs	73.36%	84.18%	78.44%	58.94%	83.81%
Grands	83.37%	86.90%	87.50%	58.19%	81.33%

*Evolution du taux d'occupation

Il existe actuellement une liste d'attente d'environ 30 enfants. La demande reste donc importante, en particulier pour la nursery.

En janvier 2021, l'absence de longue durée de la responsable pédagogique des Moussaillons oblige, comme l'année précédente, la Municipale alors en charge du dicastère à reprendre ad intérim la gestion de la structure en collaboration avec la coordinatrice.

Les recherches permettent de trouver la perle rare et une nouvelle directrice est engagée au 1er septembre. La Municipale, bien qu'elle ne soit pas réélue, accepte de faire le lien en juillet et en août, en tant que directrice ad intérim du CVE « Nursery / Trotteurs », tandis que la coordinatrice devient directrice du CVE « Grands ». Cette co-direction fonctionne à grande satisfaction et a permis de clarifier les rôles de chacun.

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

	2017	2018	2019	2020	2021
Taux d'occupation moyen	75.83%	80.63%	76.46%	83.13%	76.25%

En 2021, un mandataire externe a été engagé afin de mener une étude sur les impacts d'une reprise de nos structures par la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse de Pully (FEJ).

L'objectif est de professionnaliser la gestion des structures. En effet, la gestion du personnel, des directives, des contrats, de la formation, des statistiques cantonales nécessite des compétences spécifiques qu'une administration « standard » n'est plus en mesure de gérer. Comme nous fonctionnons déjà au sein du même réseau, rejoindre la FEJ fait beaucoup de sens et permet de mutualiser les ressources.

Le mandat est toujours en cours et fera l'objet d'une présentation au Conseil durant l'année 2022.

En juillet 2021, la Fondation des Structures pour l'Enfance et de la Jeunesse de Lutry (FSEJ) nous avertissait qu'elle n'était plus en mesure d'accepter nos enfants durant les vacances, pour des raisons de manque de places. Dès lors, nous avons pu trouver un accord avec la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse de Pully (FEJ) afin que nos enfants puissent continuer à bénéficier de cet accueil dès 2022.

Affaires sociales

Prévoyance et aide sociale

Les actions de la commune en matière sociale pour l'année 2021 ont été les suivantes :

- Exonération de la taxe déchets pour les moins de 18 ans et les seniors
- Subvention pour le loyer de la maison Pasche
- Prise en charge des frais de transport de loisirs des personnes à mobilité réduite vivant à domicile
- Don aux Services bénévoles de Pully, Lutry, Belmont et Paudex

Seniors

Sur ses 3'871 habitants à fin décembre 2021, Belmont comptait 552 seniors retraités (14.3 %) et 885 « seniors actifs » (22.9 %), soit entre 50 et 64 ans.

A Belmont, une attention particulière est portée à nos seniors :

- Visite d'une délégation communale à nos nonagénaires avec la collaboration de la Fanfare l'Avenir, organisation de l'Aubade du 1er janvier pour nos doyens
- La société locale l'Arc-en-Ciel, qui regroupe les aînés de Belmont, des hauts de Lutry et de Pully, est également extrêmement dynamique et compte 130 membres actifs et 26 membres amis.

Affaires culturelles, sportives et loisirs

Sociétés et associations locales

Comme en 2020, l'année 2021 a impacté le fonctionnement de nos sociétés locales et l'organisation des manifestations communales. En particulier, nos aînés ont pu de nouveau se réunir, à leur plus grande joie. Les sociétés et les écoles de musique ont

pu recommencer leurs cours collectifs et répétitions dans la deuxième partie de l'année.

Afin d'améliorer la visibilité des sociétés et mettre en valeur les bénévoles qui œuvrent à animer notre village, un article leur est consacré chaque mois dans le BelmontInfo, publié dans le Courrier depuis le mois de septembre 2021. La rubrique Agenda récapitule également les activités du mois, en parallèle du site internet de la Commune

Paroisses

Mme Noémie Heiniger ayant donné sa démission pour fin février 2022, deux pasteurs remplaçants ont été nommés. Il s'agit de Mme Magda Eggimman et de M. Antoine Reymond. En raison du COVID-19, le traditionnel culte au vert qui avait lieu au refuge des Bas-Monts, s'est tenu à la cure de Lutry le 21 juin

IV. DTSI – DIRECTION DES TRAVAUX ET DES SERVICES INDUSTRIELS

Travaux et Services industriels

SIGIP

La fréquentation et le type d'utilisateur de la plateforme SIGIP ne sont pas connus. Sur le fond, l'usage d'une telle plateforme répond à la volonté de la Confédération, qui est de mettre en ligne un maximum de renseignements à l'usage du public.

S'agissant des coûts de la plateforme, ils ne sont pas connus dans le détail. Ils sont fusionnés dans la prestation de services informatique que Pully fournit à Belmont.

Réfection de la Route Burenoz-Chaffeises

La documentation concernant la réfection de la Route du Burenoz et de celle des Chaffeises s'étend sur de nombreuses années, si bien qu'il est difficile pour la CoGest de dégager une vision globale de ce projet. On relèvera toutefois que le préavis de 2021 engageait l'ensemble du budget nécessaire à cette réfection, alors qu'il ne documentait pas tous les travaux par lesquels ce budget serait consommé. En effet, une partie du budget sera consommée dans la modification des aménagements de surface, laquelle a été mise à l'enquête en avril 2022, mais n'est pas décrite dans le préavis de 2021. De ce fait, le Conseil communal a eu un aperçu de l'enjeu technique, notamment de l'état du réseau d'eau, lequel justifiait qu'on entreprenne ces travaux. L'enjeu urbanistique, lequel porte essentiellement sur les aménagements de surface, ne lui a pas été soumis. Le Conseil communal s'est néanmoins prononcé sur une somme englobant les deux enjeux.

Collecte des déchets

Dans le cadre de l'appel d'offre pour la collecte des déchets, l'offre de Transvoirie s'est révélée être la mieux-disante. Trois critères principaux étaient pris en compte, avec des pondérations différentes : le prix (55%), les références et les caractéristiques de l'entreprise (25%), l'aspect social et le développement durable (20%). Chaque entreprise en compétition se voyait ensuite attribuer une note. Transvoirie a clairement remporté le contrat avec 455 points, soit 134 points d'avance sur son suivant.

Baisse du volume des déchets verts collectés à partir de 2017 et 4R

Les variations dans la quantité de déchets verts collectés ne sont pas explicables, mais la moyenne sur la durée est assez constante. Se pose plutôt le problème des déchets non compostables, notamment des plastiques, qui se retrouvent mêlés aux déchets verts et dès lors au compost. A cause de cela, le taux de plastique dans le compost produit à la Coulette devient parfois difficile à conserver au-dessous de la norme en vigueur. En matière de recyclage, hors déchets verts, le taux est constant et plutôt bon en comparaison cantonale : 40%.

S'agissant des 4R (réduire, réutiliser, réparer, recycler), le principe est bon. La commune sensibilise la population, mais ne fournit pas de service directement en ce sens.

Future STEP

L'étude concernant la future STEP est en cours, mais n'est pas assez avancée pour que des détails puissent être fournis à ce stade. En effet, rien de définitif n'est encore arrêté, le projet étant inféodé à un PA qui doit suivre la procédure de validation à Pully. L'ensemble est néanmoins fermement orienté vers la durabilité.

Gestion des espaces verts

Désormais, les moyens mécaniques d'élimination des plantes indésirables sont privilégiés. Ensuite viennent les moyens thermiques. Les produits chimiques ne sont désormais utilisés que dans des cas très particuliers, à titre exceptionnel. Leur quantité n'est donc pas calculée parce qu'elle est anecdotique.

L'entretien effectué par la Commune est différencié. La parcelle 479 (Champ-Chamot), prairie sèche classée, fait l'objet d'une fauche tardive et d'une évacuation de la fauche. La parcelle 604 (Bas-Monts) fait l'objet d'un entretien différencié, en raison de ses différentes parties (étang, place de jeux, etc.).

Socosev

Belmont a bénéficié à plusieurs reprises du soutien de la SOCOSEV. En 1992, la Commune a reçu 10'000 francs pour la création du sentier sur Champ-Chamot. En 2001, elle a reçu 40'000 francs pour l'aménagement de l'étang des Bas-Monts. En 2021, elle a reçu 30'000 francs pour l'aménagement du point de vue au bas du Chemin de la Cure.

V. DUD – DIRECTION DE L'URBANISME ET DES DOMAINES

Service technique

Les tâches administratives des services industriels, du déneigement, des routes, des déchets, des espaces verts, du travail des concierges, de la maintenance des différents bâtiments, des forêts et des propriétés de la commune ainsi que de la police administrative sont suivies par ce service.

Police des constructions

La municipale nous propose dans ce rapport de gestion 21 de décrire l'ensemble des étapes du processus de demande d'un permis de construire. Il en ressort sept étapes principales qui sont listées ci-après :

1. Nouveau dossier

Une demande est faite par le propriétaire ou son mandataire.

2. Enquête publique ou délivrance d'un permis 72d

Dans les cas de travaux dits de minime importance, un permis de construire 72d peut être délivré, sinon une enquête publique est publiée dans la « Feuille des Avis Officiels ».

3. Séance de « dialogue »

En cas de remarques ou d'oppositions, une réunion entre propriétaire et opposant est organisée.

4. Délivrance du permis de construire

5. Séance d'ouverture de chantier

Cette séance permet au service technique de vérifier qu'un suivi géotechnique a bien été adjugé pour la durée des travaux de terrassement, de s'assurer que toutes les conditions du permis de construire et de la synthèse de la CAMAC sont comprises et de faire certaines recommandations au responsable du chantier.

6. Visite de sécurité

Elle permet de vérifier que tous les éléments obligatoires pour la sécurité des personnes ont été installés correctement

7. Délivrance du permis d'habiter (PH) ou du permis d'utiliser (PU)

Statistiques

Le service technique a traité en 2020 un nombre important d'enquêtes publiques et de permis. Les chiffres sont les suivants, comparativement aux 3 dernières années :

	2017	2018	2019	2020	2021
Permis					
Objets traités par la Municipalité	137	160	147	151	93
Enquêtes publiques	7	16	11	15	17
Permis de construire délivrés	25	17	12	15	41
Permis pour des objets de minime importance	18	15	17	15	12
Permis d'habiter/d'utiliser délivrés	37	26	19	25	35
Taxes permis	CHF 21'966	CHF 18'137	CHF 25'737	CHF 20'840	CHF 14'849
Nouveaux logements					
Nouveaux logements autorisés à construction	6	17	40	16	7
Nouveaux logements terminés	59	34	13	12	38
Nouveaux logements en cours	32	18	45	39	12
Taxes d'introduction	CHF 383'922	CHF 156'866	CHF 420'104	CHF 145'101	CHF 336'984

Les chiffres montrent que le nombre d'objets traités par la Municipalité a légèrement diminué sur la période. En ce qui concerne les nouveaux logements, les logements terminés en 21 sont ceux du PPA « Rue des Corbaz ». A noter la variabilité des taxes d'introduction, qui ne sont perçues qu'une seule fois, lors de nouvelles constructions.

Cour de droit administratif et public (CDAP)

Aucun dossier n'a été transmis à la CDAP en 2021.

Surveillance des chantiers (installation et échafaudages)

La sécurité des installations et échafaudages des chantiers est assurée par le responsable du Service technique, qui suit chaque année les cours de formation continue obligatoire.

Comme en 2020, aucune dénonciation n'a été effectuée en 2021 auprès de la SUVA.

Energies renouvelables

En 2021, la demande pour des panneaux solaires photovoltaïques a encore augmenté par rapport aux deux années précédentes. Néanmoins le nombre d'installation de nouveaux panneaux thermiques n'a cessé de baisser ces 4 dernières années, nous en sommes arrivés au point où aucun panneau solaire thermique n'a été installé l'année passée.

Surface de panneaux solaires (m ²)	2018	2019	2020	2021
Photovoltaïques	396,36	367,8	501,65	540
Thermiques	31	13,3	6,5	0

Conformément à la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), l'installation de panneaux solaires n'est pas soumise à une demande de permis de construire. Toutefois, leur installation doit être annoncée à la commune, afin qu'elle s'assure que le courant injecté sur le réseau électrique puisse y être absorbé. Un ensemble de 495 m² de panneaux solaires photovoltaïques est prévu pour des nouvelles constructions, ce qui montre le dynamisme du secteur.

Commission de salubrité

La commission n'a pas été sollicitée en 2021.

Carte des dangers naturels

La carte sur les inondations par les crues mentionnait un danger de degré élevé sur le cours d'eau du Flonzel et moyen à faible à ses abords. Afin de réduire l'étendue d'une possible inondation, la commune a engagé des travaux, en accord avec les services cantonaux concernés.

Urbanisme

Commission consultative d'urbanisme – CCU

De nombreuses rencontres ont eu lieu entre la municipalité et la CCU, notamment sur les sujets des Plans d'Affectation (PA) Arnier III, En Rueyres 2, et sur le Paco.

Commission municipale d'urbanisme – CMU

La municipalité a dû remplacer les membres de la CMU de la législature précédente, ainsi trois nouvelles personnes ont été choisies et ont commencé leurs activités fin 2021.

Plan de quartier « Arnier » - Secteur « Musée »

Après l'examen de 2020 du dossier par la DGTL, de nouvelles études ont été requises. A présent une convention est en cours d'établissement avec les propriétaires pour confirmer leur accord pour la création d'une liaison piétonne publique entre les routes d'Arnier et des Monts-de-Lavaux.

Plan partiel d'affectation, Rue des Corbaz

Le PPA est arrivé à son terme, les locataires ont commencé à emménager dès le printemps 2021.

Plan d'affectation communal (PAco) – Anciennement Plan général d'affectation (PGA)

La série à rebondissement du PAco suit son cours, l'épisode de 2021 incluant un retour en arrière de la DGTL sur le dézonage. Alors qu'il semblait entendu que la commune ne devait pas dézoner, la DGTL mentionnant un « regrettable oubli » a indiqué à la commune qu'elle devait dézoner les parcelles constructibles non construites. Ainsi à la fin 2021 une stratégie de dézonage était encore à l'étude par la municipalité et les premières communications avec les propriétaires concernés allaient commencer. La commission de gestion a posé de nombreuses questions à la municipalité sur ce sujet, il semble effectivement que le canton rende la vie difficile aux communes avec la LAT. Nous suggérons à notre municipalité de communiquer le plus en amont possible à la population, ces rebondissements de situation étant particulièrement anxiogènes pour les personnes concernées.

Groupe de suivi mobilité douce du PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges)

Une des mesures du PALM 2007 concerne la signalisation des itinéraires cyclables principaux de l'agglomération. Cette mesure est pilotée par le canton et l'association Pro Vélo. La mise en œuvre étant complexe 26 communes dont la nôtre ont délégué la première étape au canton. Ainsi 850 panneaux d'itinéraires cyclables sur 175 kilomètres de route ont été posés.

Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GTCA)

La commune fait partie du périmètre d'application du projet GTCA, qui consiste à mettre en place une centrale chargée de prendre les mesures nécessaires pour détourner et réguler très rapidement le trafic d'agglomération.

Le coût de ce projet est réparti entre le canton, la Confédération et les communes de l'agglomération lausannoise. Toutefois, il s'avère que notre commune n'aura pas d'investissement à faire en relation avec ce projet, et ne devra participer qu'aux frais d'exploitation annuels (environ CHF 3'500). Enfin en 2021 ce projet n'a pas avancé car une commune concernée n'a pas rendu de réponse définitive, car son plan général de circulation n'était pas encore approuvé.

SDEL (Schéma directeur de l'Est lausannois)

Le SDEL a travaillé sur plusieurs projets, notamment liés aux transports publics et à l'aménagement communal (par exemple Bus à haut niveau de service, aménagement du centre-ville de Pully, aménagement intercommunal des rives du lac ou encore développement du secteur Corsy/La Conversion).

En ce qui concerne Belmont, une ligne de minibus en direction du haut de la Commune a été imaginée, mais sa mise en œuvre ne pourra pas se faire avant 15 ans. En effet, elle dépendrait du développement de la zone Chatruffe, qui actuellement et conformément à la LATC, ne peut pas être prévu dans le plan d'affectation communal.

Etude stratégique d'évolution du paysage de l'est lausannois – Tous à l'est !

Le jalonnement de neuf itinéraires pédestres a été effectué au cours de l'été 2020 et un guide édité. L'inauguration n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie.

Les itinéraires 7 – Tour des Hameaux et 8 – Entre ville et champs permettent aux promeneurs d'admirer la splendide vue sur le lac depuis notre commune ! Vous pouvez trouver les itinéraires sur internet : le Guide des balades de l'est lausannois est téléchargeable sur le site du SDEL (projet Tous à l'Est).

Bâtiments communaux et Domaines

Conciergerie

Jusqu'à l'été, l'équipe de conciergerie a dû recevoir l'appui d'une entreprise externe pour pouvoir mener à bien le surcroît de travail lié aux mesures de désinfection engendrées par le Covid-19

Au vu du manque de personnel, une partie des grands nettoyages d'été a été confié à une entreprise externe.

Au 31.12.21 l'équipe se composait d'un chef d'exploitation, de deux concierges à 100% de trois auxiliaires de conciergerie et de deux intendants des refuges.

Bâtiment administratif

Quelques petits travaux d'entretien et de changement de mobilier.

Refuge des Bas-Monts

Idem quelques petits travaux d'entretien, le refuge é été peu utilisé en 21 nous attribuons cela à l'épidémie de COVID19.

Centre de vie enfantine « Les Moussaillons » - Locaux à la rte des Monts-de-Lavaux 49 et à la rte du Burenoz

Un contrôle de l'office de la consommation et des denrées alimentaires (DEIS) a relevé une non-conformité dans les cuisines. En effet, lorsqu'il y a consommation de denrées alimentaires, deux zones de lavage doivent être clairement séparées. Une, dite « propre », pour le lavage des denrées alimentaires et une, dite « sale », pour le lavage de la vaisselle.

La zone propre du CVE des Monts-de-Lavaux a été déplacée sans besoin de travaux, alors que pour le Burenoz les machines à laver et sécher ont été déplacées pour qu'un second évier soit installé.

DECHARGE

La CG, unanime, remercie chaleureusement la Municipalité pour son rapport de gestion, qui comprend une présentation claire des très nombreuses tâches et activités qu'elle a accomplies au cours de l'exercice 2021.

Elle remercie également la Municipalité ainsi que l'ensemble de l'administration communale pour leur disponibilité et leur ouverture à répondre aux questions et à fournir les informations, dans un climat de confiance mutuelle.

La CG vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le Rapport de gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2021.

Belmont-sur-Lausanne, le 30 mai 2022

Pour la CG:

Axel Boggio, Président

Alexis Kalogeropoulos

Frédéric Michaud

Alfred Roth

Marc-André Weber